

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5088

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL KHAZRAJI Bahija

Date de naissance : 13/09/1955

Adresse :

Tél. : 06.61.06.44.22

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Hanane ATIDI
OPHTALMOLOGUE
Centre d'Ophtalmologie Ghédi Attabar
134 Attabar Business Center,
1er Etage, Maârif Extension - Casablanca
Tél. : 05 22 94 29 50

Date de consultation : 22/03/2023

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : tr. lésiactif + Allergie oculaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 22/03/2023

Signature de l'adhérent(e) : ELK

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/03/2023	C/S		300,00 DH	Dr Hanane MOLOQUE Gentle d'Ophtalmologie Ghandi Attabari 134 Attabari Business Center, Maârif Extension - Casablanca 294 29 50

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Marie Aïnouz Saghir Rue Ibn Khaldoun Hasan</i>	22.13.19	153.70

ANALYSES - RADIographies

AUXILIAIRES MEDICAUX

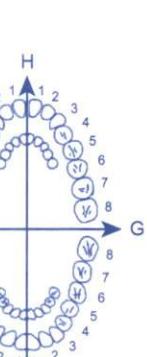
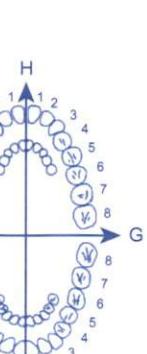
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<i>DR. ALANSON 22/03/23</i>	22/03/23			<i>Monture + Verses.</i>		5500,00 dh

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Hanane ATIDI

Spécialiste en Ophtalmologie



Diplômée de la faculté de médecine

de Marrakech et de Versailles (Paris)

Chirurgie de cataracte - Ophtalmologie pédiatrique

Lentilles de contact - Rétine - Chirurgie réfractive

Explorations ophtalmologiques

الدكتورة حنان عاتدي

أخصائية في طب وجراحة العيون

دبلوم كلية الطب بمراكش

دبلوم كلية الطب بفريساي - باريس

طب العيون للأكابر والأطفال - جراحة المياه البيضاء (الجلالة) بالليزر

تقويم النظر بالليزر - العدسات الاصفحة - العين ومرض السكري

التصوير بالمواضيع فوق الصوتية - تصوير أوعية الشبكية والليزر

التصوير المقطعي بالتماس البصري

22/03/2023

ORDONNANCE

Patient : EL KHAZRAJI BAHIJA

1 ZALERG COLLYRE (LES DEUX YEUX)

1 goutte x2/J pendant 1 Mois

2 NAABAK COLLYRE.FL/10 ML (LES DEUX YEUX)

1 goutte x2/J pendant 2 Mois

3 NAVILIPOL COLLYRE (LES DEUX YEUX)

1 goutte x3/J pendant 3 Mois

Pharmacie AL MAWLID
Angie Rue Ibnou Katir
et Abou Hassan Saghir
Maârif Extension Casa - Tel: 0522 217 37

Dr Hanane ATIDI
OPHTALMOLOGUE
Centre d'Ophtalmologie Ghandi Attabari
134 Attabari Business Center,
1er Etage, Maârif Extension - Casablanca
Tél.: 05 22 34 29 50



RIMAPHARMA
PVC : 98,00 DH
RIMAPHARMA
PVC : 98,00 DH
RIMAPHARMA
PVC : 98,00 DH

Attabari Business Center, 134 Rue Attabari,
(Derrière Ghandi Mall), 1er Etage,
N°3 - Maârif Extension - Casablanca

Tél.: 05 22 94 29 50 - E-mail : atidihanane14@gmail.com

مركز الأعمال الطبي. 134 زنقة الطبي. (خلف غاندي مول)

الطابق الأول. رقم 3 - امتداد الماريف - الدار البيضاء

OPTIC DAR'B SARL
Opticienne & Optométriste



Lotissement Al Ansari N°123
Dar Bouazza - Casablanca
Tél : 05 22 96 51 12

RC : 462981

ICE : 002361650000049

IF : 45759320 - TP : 32991413

CNSS : 32991413

Facture N° 09121

Casa, le 22.03.2023

Mme EL KHAZRAJI Bahi
Doit

Monture des Verres	Vision de loin	Vision de Près	Doubles Foyers	Varilux
.....	OD.....	OD.....	OD.....	OD.....
.....	OG.....	OG.....	OG.....	OG.....
2 Monture				3500,00
V.L : - OD : +0,50 (-0,50 à 89°)				500,00
- OG : +0,25 (-0,50 à 89°)				500,00
V.P : - OD : +3,00				500,00
- OG : +3,00				500,00
ADD / Verres Organiques Anti-reflet Multi Couche.				
TOTAL				5500,00

Arrêtée la présente facture à la somme de Cinq Mille Cinq Cents Dirhams.



Diplômée de la faculté de médecine

de Marrakech et de Versailles (Paris)

Chirurgie de cataracte - Ophtalmologie pédiatrique

Lentilles de contact - Rétine - Chirurgie réfractive

Explorations ophtalmologiques

دبلوم كلية الطب بمراكش

دبلوم كلية الطب بباريس - باريس

طب العيون للأكابر والأطفال - جراحة المياه البيضاء (الجلالة) بالليزر

تفقييم النظر بالليزر - العدسات اللاصقة - العين ومرض السكري

التصوير بالمواضيع فوق الصوتية - تصوير أوعية الشبكة والليزر

التصوير المقطعي بالتماس البصري

22/03/2023

ORDONNANCE de LUNETTES

Patient : EL KHAZRAJI BAHIJA

Vision de Loin

Œil Droit +0.50 (-0.50 à 89°)

Œil Gauche +0.25 (-0.50 à 89°)

Vision de Près

Œil Droit +3.00

ADDITION :

Œil Gauche ADDITION +3.00

:

Verres organiques+ anti reflet multi couches + 2 montures

